

La spécialiste du diagnostic Energétique !!

Entretien avec Christine CHANCEL, dirigeante de NRGTIK, la spécialiste DPE de votre secteur

BIEN DIT : Pouvez-vous nous dire ce qu'est un DPE ?

NRGTIK : C'est en fait un Diagnostic de Performance Energétique, lequel est devenu obligatoire pour tous les logements en cas de vente mais aussi pour les locations. Le DPE est avant tout une action essentielle du «Plan Climat», qui a pour objectif de préserver les ressources naturelles de notre planète !

B.D. : Que contient exactement un DPE ?

NRGTIK : Les diagnostics, que j'établis comportent : les calculs des consommations énergétiques théoriques du bien, ses étiquettes Energie et Gaz à effet de serre, et surtout 3 recommandations chiffrées d'amélioration.

B.D. : Comment devient-on experte en diagnostic ?



NRGTIK : Tout d'abord grâce à mon Agrément Certigaz, mais aussi à ma formation initiale d'Ingénieur en Energétique. C'est une valeur distinctive forte dans ce secteur d'activité. Enfin, j'ai une expérience de 20 années dans les domaines «NRGTIK», le nom de ma société s'est donc imposé naturellement !

B..D. : Vos autres atouts ?

NRGTIK : La réactivité bien-sûr, puisque je suis sur St Genis-Laval, je suis donc tout près de chez vous. Et enfin sachez que j'ai un vrai sens du service et du travail bien fait !

NRGTIK — 06 83 45 42 71